



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·X·S DE LA FAE DU 6 NOVEMBRE 2023

Début à 18h15, salle 2064 Anthropole

Points de l'ordre du jour	Décisions
1. Formalités	Scrutateur·trice·x·s : Chiara Deslex et Florine Cart Ordre du jour modifié : Adopté après modification PV de l'AD du 2 octobre : adopté
2. Communications	
3. Subventions	Le point a déjà été traité dans la section 2. 1 Communications du Bureau
4. Élections	Élection de Florent Cook comme nouveau membre du Bureau exécutif de la FAE. Les résultats des élections aux commissions sont disponibles dans le tableau récapitulatif.
5. Proposition de modification des statuts de subvention	La discussion est reportée à une prochaine AD.
6. Accès des associations aux bâtiments	
7. Divers	

1. Formalités

Pedro explique que du fait de l'absence de **Philippe Weniger (coprésident)**, l'AD d'aujourd'hui sera coprésidée par **Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE)** et lui-même.

1.1 Élection des scrutateur·trice·x·s

Scrutateur·trice·x·s : **Chiara Deslex (AESC)** + **Florine Cart (AEL)**

Présences des associations : 8 associations d'étudiant·e·x·s.

Présence des délégué·e·x·s : 35 délégué·e·x·s

Délégué·e·x·s ayant une procuration : 2 délégué·e·x·s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

⇒ **Malo Favrod (délégué tiré au sort)** souhaite faire une entrée en matière pour la modification de l'ordre du jour.

Il n'y a pas d'opposition active à cette entrée en matière.

Il explique vouloir ajouter à l'ordre du jour un point soutenu par un document envoyé par **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** le matin même. Ce point concerne le tournoi de foot en faveur d'organisations humanitaires palestiniennes. Il explique que la direction a demandé que les bénéficiaires de ce tournoi soient reversés à parts égales en Israël et en Palestine, ce qui paraît pour lui aberrant, du fait du déséquilibre dans l'accès au soin des deux entités. Il demande une prise de position publique de la FAE qui soutienne une protestation formelle à la position de la direction.

Pedro Duarte (coprésident) ajoute que le point subvention sera également déplacé à l'AD de décembre, car **Phillippos Kokkas (délégué tiré au sort)** n'est pas présent aujourd'hui.

Si le point proposé par **Malo Favrod (délégué tiré au sort)** est accepté, le nouvel ordre du jour serait le suivant :

1. Formalités
2. Communications
3. Subventions
4. Élections
5. Accès des associations aux bâtiments
6. Demande de prise de position de la FAE
7. Divers

Pas d'opposition active à l'adoption de l'ordre du jour modifié.

1.3 Adoption du PV de l'AD du 2 octobre mai 2023

Pas d'opposition active.

Pas d'opposition à l'enregistrement de l'AD pour le PV.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

CQV

Joaquin (Bureau FAE) explique qu'il est en discussion avec la Cellule Qualité pour travailler à l'obtention d'attestations pour toutes les personnes qui participent aux commissions.

Il demande qu'un·e·x représentant·e·x de chaque faculté puisse venir le voir pour l'aider à dresser une liste exhaustive des commissions au sein de toutes les facultés.

La cellule qualité va par la suite mettre en place un système qui faciliterait l'accès à ces attestations pour valoriser l'expérience institutionnelles des étudiant·e·x·s.

Subvention

Joaquin (Bureau FAE) résume les différents montants demandés par les associations et les

préavis du Bureau pour ces montants. Il ajoute que ces préavis n'ont été contestés ni par les associations concernées, ni par les membres de l'AD. Ces informations sont résumées dans le tableau ci-dessous. Les explications pour les préavis inférieurs aux montants demandés sont les suivants :

ASSOCIATION	MONTANT DEMANDÉ	PRÉAVIS DU BUREAU
ASSOCIATION DES JURISTES ENGAGÉES	921,90.-	836.-
BLACKOWLS	200.-	0.-
CLUB DE RHÉTORIQUE	500.-	500.-
LE PLAFOND	1'200.-	1'200.-
PROJET SOLIDAIRE	210.-	210.-
UNI BOARD GAMES	600.-	300.-
TOTAL	3'631,9.-	3'046.-

Association des juristes engagées : La demande de subvention de l'AJE est de 921,90.-. Elle comprend 836.- pour le financement des projets de l'année 2023-2024 et 85,9.- pour le remboursement des coûts avancés par les membres de l'association durant l'année 2022-2023. Le bureau ne souhaite pas procéder à un remboursement rétroactif des coups avancés et ne souhaite allouer une subvention que pour la mise en place des projets de l'année 2023-2024.

Blackowls : L'association nous a fait parvenir des documents peu clairs, et qui manifestait un bénéfice de 2000.-, on ne pouvait donc pas accorder cette subvention.

Uni Board Games : Le bureau félicite la création de cette nouvelle association. Toutefois, il propose à UBG de n'acheter, pour le moment, qu'une partie de ses jeux de société. Une seconde partie pourra être achetée au semestre prochain. L'association pourra alors soumettre une seconde demande de subvention.

Joaquin (Bureau FAE) explique que d'autres préavis ont été déplacés à l'AD du 4 décembre. Il se réjouit de traiter le point de **Philippos Kokkas (délégué tiré au sort)** à cette même AD.

CAV

Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE) explique que l'enquête a déjà commencé, c'est pour cela que quelques membres du bureau sont absent·e·x·s ce soir. Un compte rendu sera fait à la fin de l'enquête pour vous faire un retour sur la manière dont elle s'est déroulée.

Trouve ton asso

Carla Dell'Estate (Bureau FAE) explique que l'événement s'est déroulé en octobre. Les retours concernant cet événement ont été bons, les associations étaient très contentes car elles ont pu rencontrer des potentiels nouveaux membre·x·s.

Cérémonie remise diplôme

Pedro Duarte (coprésident) explique que la FAE a été contactée par **Cédric Garrofé** qui souhaite changer et améliorer les cérémonies de remises de diplôme de l'UNIL. Il sera là à l'AD de décembre pour donner plus d'informations à ce sujet. Il aimerait savoir ce que les délégué·e·x·s pensent de la cérémonie de diplôme actuelle au sein de leur faculté, et comment elle pourrait être améliorée. Par exemple, il a proposé de mettre en place une cérémonie globale pour toutes les facultés. Il est important qu'on leur dise ce que nous voulons.

Volteface

Myriam Schneider (SG FAE) explique que la FAE est très heureuse de faire partie du projet Volteface. C'est un projet de recherche-action qui cherche à mettre en lien des acteurs institutionnels ou autres avec des étudiant·e·x·s, pour les aider à produire un travail de master. On va travailler sur plusieurs thématiques qui sont importantes pour nous, dont l'alimentation abordable et durable pour les étudiant·e·x·s, la précarité étudiante et l'engagement étudiant. Pour

le moment, nous avons été contactés par trois étudiant·e·x·s. Sous peu, on saura si ces personnes veulent continuer à travailler avec nous ou non. On reviendra vers vous à la prochaine AD.

Don du sang

Lucile van Riel (Bureau FAE) explique que le don du sang aura lieu du 5 au 7 décembre. La FAE recherche des bénévoles, elle demande aux délégué·e·x·s d'en parler au sein de leurs associations.

Chiara Deslex (AESC) demande comment vont s'organiser les créneaux horaires d'inscriptions. **Lucile** répond que les plages horaires vont être disponibles par l'inscription sous QR code. Mais il sera aussi possible de venir sans s'être inscrit·e·x.

2.2 Communications des délégué·e·x·s

Pas de communication

2.3 Communication des associations membres, des commissions et autres groupes

Pas de communication

2.4 Communications externes

Pas de communication

3. Subventions

Le point a déjà été traité dans la section 2. 1 Communications du Bureau

4. Élection

4.1 Élection d'un nouveau membre du Bureau

Pedro Duarte (Coprésident) explique qu'il y a une place au sein du bureau du fait du départ de **Guillaume Trillen**. Deux candidats sont présents lors de cette AD. Il s'agit de **Florent Cook (candidat)** et d'**Amir Golrokhi (candidat)**.

Florent Cook et **Amir Golrokhi** se présentent. Chacune expose ses motivations durant cinq minutes et est soumis aux questions du Bureau ainsi que de l'assemblée.

⇒ L'assemblée passe au vote pour décider du candidat

24 délégué·e·x·s pour **Florent Cook**, 7 délégué·e·x·s pour **Amir Golrokhi**, 6 abstentions

⇒ L'assemblée passe au vote pour décider de l'élection ou non de **Florent Cook** au Bureau de la FAE.

26 délégué·e·x·s pour, 8 délégué·e·x·s contre, 3 abstentions

Florent Cook est élu comme nouveau membre du Bureau exécutif de la FAE.

4.2 Élection aux commissions et GT

Pedro Duarte (coprésident) explique que plusieurs personnes ont demandé à rejoindre des commissions durant le mois. Il faut voter ces noms en AD pour valider ou non leurs élections. Il demande également si d'autres personnes veulent prendre place dans les commissions.

Florine Carte (AEL) indique qu'elle aimerait prendre place à la CQV avec **Erika Castrillón (AEL)**.

Oscar Jordan (AEL) indique que **Niko Goldmann** souhaite rejoindre la commission de la recherche et le GT Handicap. **Lex Rodriguez** souhaite également rejoindre le GT Handicap.

Claudia Mur Sanchez (déléguée tirée au sort) demande une explication sur les commissions et la commission enseignement en particulier. **Pedro Duarte (coprésident)** lui explique qu'il y a des commissions consultatives de la direction et les étudiant·e·x·s ont une place au sein de ces commissions. Il y a également des GT propres à la FAE, comme le GT Handicap par exemple, qui a pour but de traiter toutes les questions en lien avec le handicap à l'université. **Joaquin (Bureau FAE)** ajoute qu'il est très enrichissant de faire partie de ces commissions, car elles permettent une meilleure compréhension de l'université. Cet engagement est également valorisé par des attestations.

Claudia Mur Sanchez (déléguée tirée au sort) demande si elle peut faire partie d'une commission s'il y a déjà une personne qui en fait partie. **Pedro Duarte (coprésident)** acquiesce. **Claudia** demande à rentrer dans la commission alimentation.

Il n'y a pas d'oppositions actives à l'élection de ces nouveaux membres

Les membres des commissions sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Les personnes élues lors de l'AD du 06.11 sont **en rose**.

Commission et GT	Nb places	Membres
Social (SASME)	1	Matthieu Gisler
Cellule transition écologique (1x/mois)	2	Florine Cart, Matthieu Cuénoud
Égalité	2	Pedro Duarte, Fanny Perruchoud
Enseignement	7	HEC : Ambre Ferrari FDCA : Solène Lattion SSP : Johan Gurba FBM : Masha Jaccoud Lettres : Florine Cart FTSR : FGSE : Laure Huysecom
Sport	1	Joaquin Mariné Pinero
Alimentation	2	Philippe Weniger, Claudia Mur Sanchez
Bibliothèque	2	Florine Cart et Oscar Jordan
Relève scientifique	1	Oscar Jordan
Recherche scientifique	2	Erika Castrillón, Niko Goldmann

Qualité et valorisation	3	Joaquin Mariné Pinero, Florine Cart , Erika Castrillón
Bourse (CCBE - Cantonal)	1	Matthieu Gisler / Yasmine Tounsi
FSLE	2	David Raccaud /Yasmine Tounsi /Myriam Schneider
GT Handicap		Niko Goldmann, Lex Rodriguez

Pedro Duarte (coprésident) rappelle que la prochaine AD de l'UNES se déroulera sur le campus de l'UNIL le week-end du 11 et 12 novembre. Il explique que c'était une volonté de la FAE de tenir cette assemblée, et demande si d'autres délégué·e·x·s que **Chiara Deslex (AESC)** et **Florine Cart (AEL)** souhaitent prendre part à cet événement. Le week-end sera l'occasion de parler de politique au niveau national, mais ce sera aussi un week-end sympa et convivial.

Claudia Mur Sanchez (déléguée tirée au sort) demande sur combien de temps se déroule l'AD. **Pedro Duarte (coprésident)** lui explique que l'AD se déroule sur tout le week-end. Mais il est aussi possible de participer juste une demi-journée ou juste une journée sur tout le week-end.

Claire Lopez (déléguée tirée au sort) est intéressée à y aller.

Il n'y a pas d'opposition active à sa participation.

5. Proposition de modification des statuts de subvention

Ce point est reporté à l'AD du 04.12

6. Accès des associations aux bâtiments

Zoé Nyffeler (AESSP) vient présenter ce point porté à l'AESSP. Elle explique que depuis le début du semestre, l'AESSP a reçu des mails pour l'informer qu'elle n'avait plus accès au bâtiment Géopolis en dehors des horaires d'ouverture du bâtiment. Après divers échanges, elle comprend que c'est censé être valable pour toutes les associations, mais elle n'a pas entendu de problématiques semblables émanant des autres associations. Le secrétariat général de l'UNIL leur ont dit que toutes les associations n'auraient plus accès aux bâtiments. **Zoé Nyffeler (AESSP)** demande à l'assemblée si les associations n'ont plus accès aux bâtiments ou pas. Elle explique qu'il est très difficile de gérer un engagement associatif s'il n'y a pas de possibilité d'avoir accès aux bâtiments en dehors des heures d'ouverture.

Florine Cart (AEL) explique qu'elle a reçu un mail de l'espace association qui parle d'une mise à jour sur les accès. L'AEL a aussi eu des problèmes d'accès sur certains bâtiments.

Clémence Maire (AEGE) dit qu'elle n'a pas eu ce problème.

Chiara Deslex (AESC) dit que l'AESC n'a jamais eu accès à ses bâtiments en dehors des heures d'ouverture. Ils ne peuvent même pas avoir accès à leur bâtiment le samedi et dimanche. L'AESC a cependant eu des problèmes d'accès aux bâtiments durant le changement d'heure, c'est peut-être parce qu'il y a eu un oubli du changement d'heure.

Zoé Nyffeler (AESSP) affirme qu'elle n'a eu aucune explication sur le retrait des accès, qu'on leur a expliqué que c'était une question générale, mais qu'elle n'en a pas entendu parler par les autres associations.

Le LAB explique qu'il avait accès à l'Amphipôle à n'importe quelle heure et n'importe quel jour. Mais il y a eu une réduction des accès.

Agrippine Tchunte Mvondo (AESC) demande s'ils ont pris contact avec Unibat. **Zoé Nyffeler (AESSP)** dit que oui, mais que ce n'est pas eux qui vont pouvoir régler le problème.

Florine Cart (AEL) a relu le mail reçu, il dit que l'AEL ne pourrait plus avoir accès à l'Anthropole comme avant. Il faut indiquer qui aura les droits d'accès. Le mail vient de association@unil.ch, mais a été écrit par le secrétariat général de l'UNIL. **Zoé Nyffeler (AESSP)** demande qui a reçu ce mail. **Florine Cart (AEL)** répond qu'il semble avoir été envoyé à une mailing liste des associations, Unisep, l'AECS, et d'autre adresse e-mail.

Zoé Nyffeler (AESSP) dit que l'association va s'opposer à cette perte d'accès, et tenter d'avoir le soutien du décanat. Elle demande à **Myriam Schneider (SG FAE)** si la FAE n'avait pas reçu de mail semblable. **Myriam** répond que la FAE a reçu le même mail que **Florine**.

Pedro Duarte (coprésident) demandé si l'AESSP voulait un soutien de la FAE. **Zoé Nyffeler (AESSP)** explique qu'elle cherchait surtout à connaître la situation des autres associations vis-à-vis de ces accès. Elle explique que si ce problème continue, il serait intéressant d'avoir le soutien de la FAE.

Pedro Duarte (coprésident) rappelle qu'il y a eu une problématique semblable avec l'AEML l'année dernière. La démarche a été de discuter dans un premier temps avec leur décanat, la FAE est intervenue par la suite.

Zoé Nyffeler (AESSP) explique que l'AESSP est en contact avec le décanat, mais qu'elle ne sait pas dans quelle mesure l'association peut intervenir. Si elle ne peut rien faire, l'AESSP aimerait pouvoir s'appuyer sur la FAE pour changer la situation.

Claudia Mur Sanchez (déléguée tirée au sort) demande s'il y a eu un élément pour motiver leur décision de restriction des accès. **Zoé Nyffeler (AESSP)** dit qu'ils n'ont pas eu d'informations, et que la communication est très compliquée sur ce sujet, et que personne n'est au courant.

Oscar Jordan (AEL) dit que cela fait partie d'un problème plus général qui entrave le travail associatif, comme le manque de pause de midi uniformisée. Il pense qu'il faudrait demander collectivement quelles en sont les raisons.

Florine Cart (AEL) dit qu'il faudrait se coordonner et avoir un soutien mutuel des associations et pouvoir régler ce problème. Elle pense que cette restriction des accès est peut-être liée à des préoccupations sécuritaires, et que l'une des solutions serait de bien mentionner que ce ne sont pas tous les membres des associations qui ont accès aux bâtiments en tout temps.

Zoé Nyffeler (AESSP) dit qu'elle a bien expliqué qu'uniquement certains membres avaient cet accès. Elle demande un soutien des associations ou de la FAE, mais elle ne sait pas encore sous quelle forme il serait le plus efficace. Elle dit que ce sera peut-être discuté à la prochaine AD, car ils attendent un retour du décanat. Elle demande aux autres associations de les tenir au courant sur leurs situations.

7. Demande de prise de position de la FAE

***Malo Favrod (délégué tiré au sort)** est invité à présenter le point qu'il a ajouté à l'ordre du jour en début de séance. Un document avait été envoyé au préalable par **Paul Castelain (délégué tiré au sort)**, il a été distribué et lu par les délégué·e·x·s présent·e·x·s dans l'assemblée.*

Malo Favrod (délégué tiré au sort) explique que le point présenté est soutenu par plusieurs associations dont le Groupe Regards Critiques. Il y a une pétition qui circule déjà à ce sujet. Il rappelle que le but de ce tournoi était de financer de l'aide humanitaire. Il n'est pas d'accord avec la position de la direction qui demande une réparation à parts égales des bénéficiaires du tournoi entre Israël et la bande de Gaza. Il comprend que l'université ne veut pas prendre de position politique sur le sujet, mais pour lui, il ne s'agit pas d'une position politique, mais plutôt humanitaire, pour venir en aide à des civils qui sont bombardés depuis plus d'une semaine. Il explique que le but n'est pas de prendre position sur le conflit Israélo-palestinien, mais de ne pas laisser passer cette décision de l'université. Il trouve qu'il n'est pas acceptable que l'université défende une telle position sur ce sujet.

Claire Lopez (déléguée tirée au sort) demande s'il y a des antécédents dans lesquels l'UNIL aurait pris position pour un parti ou un autre dans un conflit. **Malo Favrod (délégué tiré au sort)** explique que pour le conflit ukrainien, la direction s'était positionnée pour l'Ukraine. **Oscar Jordan (AEL)** ajoute qu'une association avait par exemple pu organiser une récolte de vêtements.

Sébastien Houdart (HEC) demande si cet événement a été fait pour récolter des fonds à des fins humanitaires. **Malo Favrod (délégué tiré au sort)** répond que oui, il ne se rappelle plus des noms des associations, mais ce sont des associations qui visent à venir en aide aux civils de la bande de Gaza. Pas seulement une aide médicale, mais une aide humanitaire. **Sébastien** souligne que cette aide humanitaire n'est donc pas destinée à soutenir une certaine politique. Dans le texte proposé pour expliquer le point, il est écrit "des civils israéliens sont morts, on ne peut plus rien y faire", mais il y a encore 5'000 civils israéliens qui sont touchés par la guerre. Le principe de base de la médecine est de prodiguer des soins à toutes personnes, quelle que soit sa confession, son sexe ou son orientation politique. Il trouve donc que la position de l'université de partager les bénéficiaires est justifiée. **Malo** explique qu'il y a une grande inégalité entre les systèmes de santé israéliens et palestiniens, le premier étant beaucoup plus préformant et moderne que le second, il lui paraît donc plus logique d'attribuer ces ressources à la Palestine. **Oscar Jordan (AEL)** et **Samia Benoit (HEC)** s'alignent sur **Malo** sur ce dernier point.

Pedro Duarte (coprésident) ouvre le débat pour décider de si la FAE devrait soutenir ou non la prise de position proposée par **Paul Castelain (délégué tiré au sort)**.

Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE) veut rappeler aux délégué·e·x·s un point important des statuts de la FAE :

art. 1, al. 3 : Elle est politiquement indépendante et neutre de confession. La FAE et ses organes s'abstiennent de prises de position en matière de politique générale qui ne concernent pas spécialement les étudiant·e·x·s .

Céline Grobéty-Olivier (Bureau) pense que cet alinéa est à prendre en compte lors des discussions. **Pedro Duarte (coprésident)** souligne l'importance de cette position, qui aura un impact sur tous les dossiers que l'on traite et qui représentera toutes les délégué·e·x·s et étudiant·e·x·s que l'on représente.

Chiara Deslex (AESC) demande à **Malo Favrod (délégué tiré au sort)** si la prise de position vise plutôt à s'opposer à la politique de l'UNIL ou s'opposer au fait que l'UNIL s'oppose aux initiatives étudiantes. **Chiara** ajoute qu'elle pense que le côté politique ne devrait pas concerner la FAE. Ainsi, se positionner contre la position de l'UNIL serait contraire aux statuts, mais s'opposer au fait que l'UNIL s'oppose aux initiatives étudiantes serait davantage pertinent.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) (arrivé à l'instant) explique de l'action faite n'était pas une action politique, mais une action humanitaire. Il pense que c'est le rôle de la FAE de recadrer la direction quand elle prend des décisions douteuses quant à des actions étudiantes. Il pense qu'en soutenant la position qu'il propose, la FAE ne défend pas une action politique mais plutôt une action humanitaire.

Mathias Matteucci (HEC) pense que différencier l'aspect politique et humanitaire est un peu difficile à concevoir dans ce cas. Il se demande si on peut dire que c'est une initiative humanitaire et non politique, si on n'accepte pas de faire une répartition 50-50 des revenus.

Zoé Nyffeler (AESSP) ajoute que ce conflit est compliqué, car on n'arrive pas à dissocier politique et humanitaire. Elle pense qu'on devrait soutenir la cause qui nous paraît importante, mais c'est une justification assez délicate. C'est dangereux de s'impliquer là-dedans sans qu'il y ait des grosses répercussions.

Oscar Jordan (AEL) dit qu'il faut penser à quel précédent cela pourrait créer, car on ne peut pas laisser l'UNIL décider de ce qui est politique ou pas. Dans ce cas-là, chaque situation de guerre où il y a une asymétrie, l'UNIL pourra interférer dans le futur. Si certaines personnes sentent un besoin d'organiser un événement pour défendre une cause, il pense qu'il est impératif qu'elles aient la possibilité de le faire.

Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE) demande aux délégué·e·x·s de se positionner sur l'article 1 alinéa 3 qu'elle a mentionné plus tôt, car elle pense que cela pourrait avoir un gros impact sur les discussions en cours.

Oscar Jordan (AEL) pense que la prise de position évoquée n'irait pas à l'encontre de nos statuts, car elle vise à soutenir principalement la liberté des associations à organiser des événements.

Anna Wirthner (AESSP) dit qu'elle pense qu'une prise de position qui n'irait pas à l'encontre de nos statuts, serait de s'opposer au fait que l'université a interdit un événement, et pas un autre. Mais cela voudrait aussi dire que l'on s'expose à ce que l'université décide de fermer ses terrains à toutes les manifestations étudiantes. **Oscar Jordan (AEL)** dit que cette interdiction pourrait faire du bruit.

Chiara Deslex (AESC) demande qui a voulu organiser cet événement précisément. Car si c'est une association d'étudiant·e·x·s, la FAE peut se positionner, si ce n'est pas le cas non. **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** explique que c'est une association de l'université, ou qu'en tout cas, la réservation du terrain a été faite par une association de l'université. **Joaquin (membre du Bureau)** rappelle l'équipe de foot en question, le FC Hardegger, n'est pas du tout une association affiliée à l'Université de Lausanne. **Paul** explique qu'il ne parlait pas du FC Hardegger, mais du Groupe Regards Critiques, qui est une association de l'université.

Landeline Vaucher-De-La-Croix (AEMML) ajoute que l'université n'a pas interdit d'organiser un événement, mais elle s'est opposée aux faits que l'association prenne son terrain pour le faire. C'est pour elle une nuance importante.

Claudia Mur Sanchez (déléguée tirée au sort) dit que c'est un conflit délicat. L'UNIL a été essayé d'être neutre, en disant oui, elle aurait pris une position politique. Ce n'est pas à l'université de prendre position par rapport à ça. Il n'y a pas d'opposition, il y avait une condition de neutralité.

Nolwenn Spiteri (HEC) demande si le tournoi a eu lieu ou non. **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** lui répond que oui, ils ont réussi à trouver une solution de dernière minute.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) explique que selon lui, à partir du moment où l'université interdit des terrains, elle pourrait par la suite interdire des salles. **Oscar Jordan (AEL)** est d'accord.

Malo Favrod (délégué tiré au sort) dit que la prise de position de l'UNIL est arbitraire, car il y a eu des prises de position officielle de l'UNIL pour soutenir les réfugiés ukrainiens. **Oscar Jordan (AEL)** ajoute que dans certains cas, l'université a même refusé d'accueillir des professeurs russes réfugiés. Il y a donc bien eu des prises de positions liées au contexte géopolitique. Il ajoute qu'il est difficile de faire des comparaisons directes de ces deux situations, car ce ne sont pas exactement les mêmes contextes.

Zoé Nyffeler (AESSP) dit que le contexte est totalement différent et incomparable. Dans ce conflit, on ne distingue plus le peuple israélien et le gouvernement. Elle demande des précisions sur le but final de cette prise de position : Est-ce que c'est que la FAE affirme qu'elle est en désaccord avec la décision de l'université. Et après cette position, que devrait-il se passer ?

Paul Castelain (délégué tiré au sort) pense que l'université a exagéré en interdisant cet événement, surtout qu'il avait pour but de récolter des fonds pour des structures humanitaires. L'université ne devrait pas avoir son avis à donner sur les organismes à qui on donne des fonds. Il explique que ses convictions personnelles le poussent davantage vers une récolte de fond pour les civils palestiniens, mais si certaines personnes voulaient récolter des fonds pour les civils israéliens, cela ne lui poserait pas de problème.

Pedro Duarte (coprésident) demande à **Paul Castelain** quel point exactement il aimerait que la FAE transmette à la direction. **Pedro** fait remarquer que le point transmis par **Paul** dans son document est politisé, et à moins que toute l'assemblée des délégué·e·x·s se positionne en faveur, il serait difficile de le défendre. Il pense que formuler un point plus précis pourra aider à cadrer le débat. **Paul** demande que la direction n'interdise pas de récolter des fonds pour des structures humanitaires bien identifiées comme telle. Il ajoute qu'il serait ouvert à réécrire sa proposition pour qu'elle corresponde aux positions de l'assemblée de délégué·e·x·s.

Landeline Vaucher-De-La-Croix (AEML) aimerait revenir sur la comparaison qui a été faite entre les conflits russo-ukrainiens et israélo-palestiniens. Elle explique que pour le premier, L'UNIL a suivi la position suisse. Dans le cas du conflit israélo-palestinien, il n'y a pas de prise de position de la Suisse.

Chiara Deslex (AESC) pense que le message proposé par **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** est trop politique. Elle propose plutôt de dire à la direction qu'elle n'aurait pas dû intervenir dans l'organisation d'un événement associatif. Dans ce cas, on laisse le côté politique de la revendication de côté.

Nolwen Etter (déléguée tirée au sort) pense que comme c'est sur ces terrains que l'événement devait se dérouler, l'UNIL a le droit d'imposer ses propres contraintes. Elle n'a pas empêché l'événement d'avoir lieu, elle a proposé de changer la répartition des bénéficiaires. **Claudia Mur Sanchez (déléguée tirée au sort)** est d'accord, elle pense que l'UNIL doit avoir un droit de regard sur les associations et ses activités.

Oscar Jordan (AEL) propose de regarder concrètement comment on pourrait modifier le texte de **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** pour se mettre d'accord. Lui ne changerait pas grand-chose à ce texte, mais propose d'enlever le mot « cynique » du texte.

Lucie Poncet (HEC) pense qu'il faut clarifier avec la direction qu'il y a des associations qui sont politiques, qui vont organiser des événements politiques. L'UNIL doit être plus claire sur ce que les associations politiques peuvent faire ou non.

⇒ **Vote d'une entrée en matière de la part de Chiara Deslex (AESC).**

Pas d'opposition active à cette entrée en matière

Chiara Deslex demande de faire un vote pour décider si les statuts de la FAE, et particulièrement l'article 1.3, nous donne la possibilité de prendre position sur l'opposition de l'UNIL à la tenue de cet événement. Si on considère que nos statuts nous demandent de rester neutre sur le sujet, il ne sert à rien de continuer le débat, car il semblerait qu'on ait toutes des avis différents, et on n'arriverait pas à se mettre d'accord.

Chiara Deslex (AESC) propose le vote suivant : Est-ce que vous considérez que les statuts de la FAE, et plus spécifiquement l'article 1.3, nous permettent de prendre position ou pas sur ce point ?

Pedro Duarte (coprésident) précise que pour adopter un objet, il faut qu'il soit accepté à la majorité absolue.

20 délégué·e·x·s **pour**, 14 délégué·e·x·s **contre**, 2 abstentions.

L'objet est adopté.

Pedro Duarte (coprésident) propose aux délégué·e·x·s de prendre des prises de parole concises, de manière à proposer une prise de position d'ici à une dizaine de minutes.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) fait la proposition d'amendement **suivante** :

La FAE dénonce le positionnement de l'université à l'égard de la récolte d'aide humanitaire à destination de la bande de Gaza. La FAE défend les droits des étudiant·e·x·s et des associations d'effectuer des récoltes humanitaires sur le campus.

Pedro Duarte (coprésident) ajoute que l'assemblée a voté sur le fait qu'il était conforme aux statuts de prendre position. Elle n'a pas voté sur le fait qu'elle allait prendre position. **Pedro** demande à l'assemblée si elle veut un vote formel sur ce point.

Oscar Jordan (AEL) dit qu'il ne pense pas que cela soit pertinent de voter une nouvelle fois, et que se concentrer sur la position que nous souhaitons prendre ferait gagner du temps à l'assemblée. **Florine Cart (AEL)** est d'accord avec **Oscar**. Elle pense que le fait de prendre position était sous-entendu par le premier vote.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) ajoute que la FAE peut toujours décider finalement de ne pas porter la position si elle n'est pas acceptée à la majorité absolue.

Anna Wirthner (AESSP) explique que son association a déjà dû faire face à cette question de prendre position tout en étant apolitique. On en a conclu que prendre position pour un objet politique ouvrait la porte à des prises de position récurrentes, jusqu'au moment où il n'est plus possible de prendre position. Il dit qu'il faut considérer cela, car cela pourrait être dangereux pour la FAE. Mais elle serait d'accord de prendre position en disant que toutes les associations ont le droit d'organiser des récoltes humanitaires. Mais il y a un risque que dans le futur, certaines récoltes humanitaires organisées soient problématiques, et que par notre prise de position d'aujourd'hui,

nous pourrions être considérés comme soutien de cette récolte de fond. **Hirow Khoshekdaman (déléguée tirée au sort)** explique qu'elle ne voit pas dans quelle mesure la FAE devrait s'opposer à une récolte de fond tant qu'elle est légale. Car si une initiative est raciste ou antisémite par exemple, elle est illégale.

Oscar Jordan (AEL) explique que selon lui, notre responsabilité de faitière est de protéger la liberté d'organiser des événements. C'est une liberté qu'on a une responsabilité de défendre. Tant que les initiatives ne sont pas haineuses, il n'y a pas de problème à ce qu'elles soient défendues.

Emilie Monrat (AEDL) propose plusieurs formulations pour la prise de position :

- *La FAE dénonce le comportement de la Direction de l'université concernant son ingérence dans les affaires de l'association Groupe Regard Critique.*
 - *La FAE soutien les libertés de toutes associations.*
 - ou*
 - *La FAE soutien toutes associations qui se mobilisent.*

Hirow Khoshekdaman (déléguée tirée au sort) propose la formulation suivante :

- *La FAE apporte tout son soutien aux étudiants et associations qui se mobilisent, s'engagent et organisent en toute liberté des événements et initiatives.*

Pedro Duarte (coprésident) propose de faire un vote pour décider de si on prend position ou non. Si l'assemblée décide de prendre position, un groupe de travail avec une personne de chaque faculté et un des délégués tirés au sort sera créé pour produire une position d'ici la fin de la semaine.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) propose plutôt de continuer les débats, en prenant des positions un peu plus neutres, comme celles proposées juste avant. Il pense que le travail de commission risque d'être long et laborieux.

⇒ **Le Bureau de la FAE propose de faire une entrée en matière.**

20 délégué·e·x·s pour, 5 contre, 10 abstentions.

⇒ **Le Bureau de la FAE propose le vote suivant : Êtes-vous pour une prise de position de la FAE ?**

18 délégué·e·x·s pour, 12 contre, 5 abstentions.

⇒ **Le Bureau de la FAE propose le vote suivant : Êtes-vous pour la création d'un GT qui statuera sur la prise de position officielle de la FAE avant la fin de la semaine. S'il n'y a pas création de GT, on doit statuer ce soir**

5 délégué·e·x·s pour, 20 contre, 10 abstentions.

Paul Castelain (délégué tiré au sort) résume la situation en disant qu'il y a trois propositions qui peuvent être discutées.

Les propositions sont les suivantes :

1. Proposé par **Emilie Monrat (AEDL)** :
Bien que la neutralité de l'UNIL doit être assurée, la FAE dénonce le comportement de la direction de

l'université concernant son ingérence dans les affaires de l'association "GRC". La FAE rappelle les libertés de toutes les associations.

2. Proposé par **Hirrow Khoshekdaman (déléguée tirée au sort)** :

Bien que la neutralité de l'UNIL doit être assurée, la FAE dénonce le comportement de la direction de l'université concernant son ingérence dans les affaires de l'association "GRC". La FAE apporte tout son soutien aux étudiant·e·x·s et associations qui se mobilisent, s'engagent et organisent en toute liberté des événements et des initiatives.

3. Proposé par **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** :

La Fédération des associations d'étudiant·e·x·s dénonce le positionnement de la direction de l'université concernant la récolte d'aide humanitaire à destination de la bande de Gaza. La FAE défend le droit des étudiant·e·x·s et associations d'effectuer des récoltes de fonds humanitaires sur le campus.

Pedro Duarte (coprésident) rappelle que ces propositions seront retravaillées par le Bureau exécutif de la FAE. Ces textes serviront de guide pour la rédaction du communiqué final.

⇒ **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** demande une entrée en matière.

Pas d'opposition active.

⇒ **Paul Castelain (délégué tiré au sort)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour la prise de position n°3 ?**

9 délégué·e·x·s pour, 22 contre, 0 abstentions.

La proposition n°3 n'est pas adoptée.

⇒ **Florine Cart (AEL)** propose une entrée en matière.

Pas d'opposition active.

⇒ **Florine Cart (AEL)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour la prise de position n°1 ?**

3 délégué·e·x·s pour, 27 contre, 4 abstentions.

La proposition n°1 n'est pas adoptée.

⇒ **Florine Cart (AEL)** propose le vote suivant : **Êtes-vous pour la prise de position n°2 ?**

23 délégué·e·x·s pour, 8 contre, 3 abstentions.

La proposition n°2 est adoptée. C'est cette proposition qui sera défendue par le Bureau exécutif dans le communiqué qu'il produira à destination de la direction.

8. Divers

Céline Grobéty-Olivier (Bureau FAE) explique que l'exécutif de la FAE a pu avoir des places pour la rencontre Macron-Berset qui se tiendra le 16.11 sur le Campus de l'UNIL. Elle invite les délégué·e·x·s à faire part de leurs idées de questions à poser durant cet événement par mail.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Pedro Duarte (coprésident), Philippe Weniger (coprésident), Laurane La Villa, Joaquín Mariné Piñero, Ambre Ferrari, Céline Grobéty-Olivier, Lucile van Riel, Carla Dell'Estate

Secrétaire générale : Myriam Schneider (PV)

Secrétaire comptable : Meriem Ben Mustapha

Liste de présences

Prénom	NOM	Faculté	Associations
Samia	BENOIT	FBM-Médecine	AEML
Naz	GÖKBULUT	FBM-Médecine	AEML
Landeline	VAUCHER-DE-LA-CROIX	FBM-Médecine	AEML
Robin	TRIPONEZ	FBM-Médecine	AEML
Georges	MAGER	FBM-Biologie	LAB
Isabelle	SÜESS	FBM-Biologie	LAB
Florine	CART	Lettres	AEL
Oscar	JORDAN	Lettres	AEL
Erika	CASTRILLÓN	Lettres	AEL
Emilie	MONRAT	FDCA – Droit	AEDL
Logann	CALDERARA	FDCA – Droit	AEDL
Chiara	DESLEX	FDCA – Crim.	AESC
Agrippine	TCHUENTE MVONDO	FDCA – Crim.	AESC
		FTSR	AETSR
		FTSR	AETSR
Mathias	MATTEUCCI	HEC	Comité HEC
Nolwenn	SPITERI	HEC	Comité HEC
Jade	GONNON	HEC	Comité HEC
Lucie	PONCET	HEC	Comité HEC
Sébastien	HOUDART	HEC	Comité HEC
Clémence	MAIRE	Géosciences	AEGE
Romain	ZUBER	Géosciences	AEGE
Zoé	NYFFELER	SSP	AESSP
Anna	WIRTHNER	SSP	AESSP

Délégué·e·x·s tiré·e·x·s au sort

Prénom	NOM	Faculté
Ella	PASCALE	Lettres
Claire	LOPEZ	HEC
Florian	FETAHI	SSP
Hiro	KHOSHEKDAMAN	SSP
Lorrie	CANENA PIRES	SSP
Selma	LAMAS VALVERDE	FDCA
June	AFGHAHI	HEC
Anaëlle	MAITRE	SSP
Malo	FAVROD	SSP

Zeynep	GÜNAY	SSP
Claudia	MUR SANCHEZ	FDCA
Paul ¹	CASTELAIN	FBM
Ian	PILET	SSP

Invité·e·x·s

Florent COOK, candidat au Bureau

Amir GOLROKHI, candidat au Bureau

¹ Arrivé en cours d'AD.